Ateliers EUROJURIS ENTREPRISES

23 11 18 - STATION F (PARIS)

TRANSFORMATION NUMERIQUE REVOLUTION JURIDIQUE?

En partenariat avec:

L'agence française de développement,
Le DU transformation digitale du droit & Legaltech de Paris II

EUROJURIS FRANCE

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

PUBLIC VISE :

Chefs d'entreprise, Dirigeants, Directeurs juridiques, DRH, Juristes, Avocats, Huissiers, Experts-comptables

INTERVENANTS :

- **Bruno DEFFAINS**
  Professeur en sciences économiques, Directeur du DU Transformation Digitale du Droit & Legaltech de Paris II
- **Corinne PILLET**
  Avocate (IFL Avocats – PARIS)
- **Marie PASQUIER**
  Avocate (FWPA – PARIS)
- **Guillaume BOULAN**
  Avocat (CRTD & Associés – PARIS NANTERRE)
- **Jean-François PUGET**
  Avocat (CORNET, VINCENT, SEGUREL – PARIS)
- **Nicolas MOUNIER,**
  Responsable de la division des opérations de financement – AFD
- **Mathieu BIANQUIS, Martin KREMPASKY**
  Juristes à l'Agence Française de Développement
- **Arnaud De CHAMPVALLIER**
  Dirigeant d'Easyshares

ORGANISE PAR :

- **Manuel BOSQUE**
  Avocat, Directeur scientifique EUROJURIS

Avec le concours de LEGAL F :

Le Droit pour Moi, Lexdev, Case Law Analytics, Share your knowledge, Easyshares

HORAIRES :

De 9h00 à 17h30 - Soit 7 heures de formation

LIEU :

STATION F
5 Parvis Alan Turing – Paris 13ème :
Metro Bibliothèque François Mitterand

RENSEIGNEMENTS :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Prise en charge de la formation :

Eurojuris est organisme de formation certifié DATADOCK. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

EUROJURIS FRANCE

09H00 – 10H15

STATION F, à PARIS, le plus grand incubateur de startups au monde

INTRODUCTION par Bruno DEFFAINS et Julie AMIOT, chargée de mission digitale à la Direction Juridique Groupe EDF – Présentation du Chatbot juridique d'EDF (prix de l'innovation des directions juridiques 2018)

Le droit est un outil de la transformation numérique des entreprises. Loin d'être un obstacle à l'adaptation des firmes face à cette transformation, le droit se situe au coeur des enjeux qui la caractérisent. En pensant en même temps digital et droit, l'entreprise sortira par le haut de la transformation numérique. Seul le droit peut répondre aux besoins de l'entreprise dans tous les domaines de l'activité économique : contrats, gestion des ressources humaines, protection des innovations, organisation et financement des entreprises,... La convergence entre numérique et droit doit devenir une réalité pour contribuer à renforcer l'entreprise du XXIème siècle. Il faut mettre le droit au coeur du projet numérique des entreprises.

10H15 – 12H45

Ateliers au choix

Tout au long de la journée vous pourrez circuler d'un atelier à l'autre

TRANSFORMATION NUMERIQUE, CONTRATS COMMERCIAUX, REVOLUTION JURIDIQUE ?

Animé par Jean-François PUGET et Bruno DEFFAINS, avec la participation de Julie AMIOT, chargée de mission digitale à la Direction Juridique Groupe EDF

Contrats électroniques, signature en ligne, espace de travail collaboratif, gestion automatisée des contrats... Autant de nouveaux outils numériques qui viennent changer les pratiques en matière de gestion des contrats commerciaux. La dématérialisation est une évolution incontournable et potentiellement bénéfique pour l'entreprise, mais qui nécessite la remise en cause des méthodes et des outils..

QUEL EST L'IMPACT DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE SUR LA RELATION DE TRAVAIL ?

Animé par Guillaume BOULAN, avec la participation d'Aymar de FRANQUEVILLE, Directeur juridique et Compliance du Groupe Adecco, de Julie AMIOT (EDF), de Danièle CHANAL, avocat à Paris (AGUERA & Associés) & de François VACCARO, avocat à Paris (VACCARO & Associés)

Outils numériques de gestion du personnel, RGPD, contrôle des outils de travail, articulation avec la vie personnelle, télétravail, déconnexion, gestion de la nomadisation du travail et de l'autonomie du salarié, adaptation des compétences et de la structure du personnel : les outils juridiques existent !

Tout au long de la journée : venez consulter gratuitement nos Avocats et Huissiers !

12H45 – 14H00

COCKTAIL DEJEUNATOIRE

14H00 – 16H30

Ateliers au choix

Tout au long de la journée vous pourrez circuler d'un atelier à l'autre

L'INTRODUCTION DES OUTILS NUMERIQUES DANS LA VIE DES SOCIETES : EMERGENCE DE LA DEMOCRATIE ACTIONNARIALE NUMERIQUE : QUELS ENJEUX ?

Animé par Corinne PILLET, Arnaud de CHAMPVALLIER, Mathieu BIANQUIS, Nicolas MOUNIER et Martin KREMPASKY
Avec la participation de Solange POTEL, Directrice générale TELINO GROUPE STUDIA

L'encadrement des outils numériques pour l'expression du droit du vote en assemblées, l'évolution vers plus de transparence dans l'information donnée aux associés et la protection du secret des affaires, l'amélioration de la réactivité du management face au renforcement des droits des associés, l'ouverture du capital aux associés et aux fonds d'investissement par les plateformes d'investissements participatifs (crowdfunding), protection de ces associés minoritaires et rémunération de cette épargne d'un nouveau type.

LA DATA ET LES ACTIFS IMMATERIELS DE L'ENTREPRISE : NOUVELLE DONNE, NOUVEAUX OUTILS

Animé par Marie PASQUIER, avec la participation de Philippe GABILLAULT, ex Directeur juridique commercial Groupe de Carrefour et ex DPO Groupe des entités de Carrefour en France, Fondateur de TOLTEC, Bertrand WARUSFEL, Professeur à l'Université de Paris 8 et avocat à Paris (FWPA) et de Jean-Baptiste SOUFRON, ex-SG du Conseil National du Numérique, et avocat à Paris (FWPA)

Au côté des actifs traditionnels de propriété intellectuelle (brevets d'invention, marques, modèles ...) les données deviennent un nouvel asset à valoriser pour l'entreprise. Quels sont leurs atouts, leurs points communs, leurs divergences ? Revue des outils contractuels (CGU, NDA ...) pour utiliser au mieux ces nouveaux actifs ?

16H30 – 17H30

L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE : COMMENT PASSER D'UNE GOUVERNANCE VERTICALE A UNE GOUVERNANCE HORIZONTALE ? Avec la participation de Stéphanie FOUGOU, Présidente de l'AFJE et Secrétaire Générale chez AccorHotels

INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Email : .....

❑ Je souhaite participer à la journée complète : 324 € TTC (270€ H.T.) (repas inclus dans le tarif)
Choix de mes ateliers : ❑ Contrats commerciaux ❑ Travail ❑ Sociétés ❑ Propriété intellectuelle

❑ Je souhaite participer à une ½ journée : 180€ TTC (150 € H.T.) (repas inclus dans le tarif)
Choix de mon atelier : ❑ Contrats commerciaux ❑ Travail ❑ Sociétés ❑ Propriété intellectuelle

❑ Je suis membre d'Eurojuris et souhaite inviter un de mes clients (dans la limite des places disponibles)
Merci d'envoyer un courriel à formation@eurojuris.fr mentionnant les coordonnées du (des) client(s) que vous souhaitez inviter.

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'au 9 novembre 2018 sont acceptées.